



## VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

### SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

#### SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[La certification «agriculture biologique» chinoise de plus en plus controversée](#) – Des tests ont révélé des teneurs en pesticides supérieures dans des légumes « biologiques » par rapport aux légumes « conventionnels »

[Appel à commentaires pour 70 normes nationales chinoises](#)

[Des viandes de vaches malades écoulées sur les marchés locaux](#) – Le phénomène est favorisé par des lacunes en matière de contrôles

[La «Méthode de gestion sur le permis pour la production des denrées alimentaires» mise en application](#) – Le logo “QS” serait supprimé

[Appel à commentaires de la CFDA sur la «Méthode de gestion pour la distribution en ligne des denrées alimentaires»](#) – Le permis de distribution des denrées alimentaires deviendrait obligatoire

[Les foins de blé australiens pourraient être autorisés à l'exportation en Chine fin 2015](#) – Nouveau choix d'alimentation animale pour les élevages bovins chinois

[Quantité inférieure à celle déclarée dans l'importation des vins en vrac](#) – Rappel du CIQ de Penglai sur des mesures à prendre

#### ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Yili coopère avec l'Université de Cornell pour développer des fromages adaptés aux consommateurs chinois](#) – Inauguration de la création de “Sino-US Wisdom Valley” en présence du Président chinois

[Mars ouvre un centre international de recherche pour la sécurité sanitaire à Pékin](#) – Il s'agit du premier établissement entièrement dédié à la formation et à la recherche en la matière

[Bright Food acquiert l'enseigne espagnole Miquel Alimentació](#) – C'est la plus grosse acquisition de la Chine dans l'agroalimentaire espagnol cette année

[Les importations de rhum en forte expansion en Chine](#)

[COFCO veut devenir l'un des premiers acteurs mondiaux du commerce des vins](#) – Le groupe public mise sur une stratégie d'acquisitions et d'extension de ses réseaux de distribution

[China Resources revend ses actions de Wal-Mart](#) – Période difficile pour les acteurs de la grande distribution en Chine

#### ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

#### GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

## SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

**La certification « agriculture biologique » chinoise de plus en plus controversée** – *Des tests ont révélé des teneurs en pesticides supérieures dans des légumes « biologiques » par rapport aux légumes « conventionnels »*

L'Association des Consommateurs de Tianjin a révélé dans un récent rapport que 31 échantillons de légumes biologiques testés par ses soins contenaient une teneur en résidus de pesticides supérieure à celle constatée dans des échantillons de légumes similaires « non-biologiques ». Selon la norme en vigueur pour l'agriculture biologique, l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques est proscrite dans les cultures, et les légumes ne doivent contenir aucun résidu. Selon l'enquête menée, nombre de producteurs continuent à vendre des légumes « bio » alors que leur licence a expiré ou leur a été retirée, tout en utilisant des pesticides.

De plus, des organismes de certification fournissent un guide pour aider les producteurs à passer l'inspection afin d'obtenir la certification lequel préconise l'utilisation de pesticides dans leur production.

Il existe une grande différence entre la législation en vigueur concernant l'agriculture biologique et les pratiques observées. Les inspections seraient en fait superficielles et le contrôle des points essentiels à la certification serait omis.

Thématique : Produits végétaux – Bio

Date : le 29 septembre 2015

Source : [http://epaper.bjnews.com.cn/html/2015-09/29/content\\_600608.htm?div=-1](http://epaper.bjnews.com.cn/html/2015-09/29/content_600608.htm?div=-1)

### Appel à commentaires pour 70 normes nationales chinoises

La NHFPC a publié sur son site officiel, fin septembre, un appel à commentaires sur les projets de 70 normes nationales de sécurité sanitaire ainsi que la révision en projet d'une norme relative à un additif alimentaire. La date limite pour le recueil des commentaires a été programmée au 30 octobre 2015. Les propositions de normes répertoriées comprennent notamment :

- des normes relatives à certains produits alimentaires : levure pour transformation alimentaire, eau minérale naturelle potable, pollen, produits de céréales reconstituées, produits de viande et de volaille frais ou congelés, protéines végétales pour industrie alimentaire (6)
- une norme sanitaire pour la distribution de viandes et de produits à base de viandes (1)
- une norme sanitaire d'abattage et de transformation des animaux et des volailles (1)
- des normes de matériaux en contact direct avec des aliments (5)
- des normes d'analyses (34)
- des normes applicables à certains additifs alimentaires (23)

Thématique : Sécurité sanitaire – Normes

Date : le 30 septembre 2015

Source : <http://www.nhfpc.gov.cn/zhuzhan/zqyj/201509/342e1a7b15d24c3781230c49ee1cdbaf.shtml>

(site internet de la NHFPC, ministère de la santé chinois)

### Des viandes de vaches malades écoulées sur les marchés locaux

 – *Le phénomène est favorisé par des lacunes en matière de contrôles*

Un scandale de sécurité sanitaire vieux de 2 ans vient d'être révélé. En 2013, Austrasia Modern Dairy Farm, entreprise d'élevage de la province du Shandong, a vendu près de 600 vaches mortes de maladie à un certain M. WANG Xiuxi. Au moins la moitié des bêtes se sont retrouvées sur des marchés locaux et les tables des restaurants. Ce genre de fait est assez courant en Chine, où un système parallèle permettant d'écouler des animaux morts de maladie perdure dans de nombreuses régions. Ce phénomène est notamment favorisé par les lacunes de la réglementation chinoise et des contrôles en la matière.

Thématique : Produits carnés – Scandales

Date : le 8 octobre 2015

Source : [http://www.thepaper.cn/newsDetail\\_forward\\_1382766](http://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_1382766); [http://www.thepaper.cn/newsDetail\\_forward\\_1383151](http://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_1383151)

### La «Méthode de gestion sur le permis pour la production des denrées alimentaires» mise en application

 – *Le logo «QS» sera supprimé*

L'amendement de la «Loi sur la sécurité sanitaire» est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2015. La «Méthode de gestion sur le permis pour la production des denrées alimentaires», la réglementation d'application de la loi, est également entrée en vigueur le même jour. Récemment, lors d'une interview du journal « *Economic Information Daily* », un responsable de la CFDA a donné quelques précisions sur les principales évolutions apportées par cette nouvelle méthode de gestion. Par exemple, la durée de validité du permis qui était auparavant de 3 ans, a été prolongée à 5 ans; A noter également que pour la plupart des produits alimentaires, l'approbation du permis de production passe

sous la compétence des autorités municipales ou du canton, mise à part les poudres de lait infantile, les produits alimentaires à des fins médicales spéciales, les aliments santé (*health food*) pour lesquels l'approbation du permis de production reste toujours au niveau provincial.

Le logo "QS" jusqu'alors requis pour les produits alimentaires est supprimé. Les producteurs doivent désormais indiquer sur l'emballage des aliments ou sur leurs étiquettes le nouveau numéro du permis de production des denrées alimentaires. Les emballages ou étiquettes arborant le logo "QS" peuvent continuer à être utilisés jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2018. Après cette date, ils ne pourront plus être utilisés.

Thématique : Denrées alimentaires – Etiquetage

Date : le 9 octobre 2015

Source : [http://dz.jjckb.cn/www/pages/webpage2009/html/2015-10/09/content\\_10782.htm](http://dz.jjckb.cn/www/pages/webpage2009/html/2015-10/09/content_10782.htm)

(site internet du journal « Economic Information Daily »)

#### **Appel à commentaires de la CFDA sur la «Méthode de gestion pour la distribution en ligne des denrées alimentaires»** – *Le permis de distribution des denrées alimentaires deviendrait obligatoire*

La CFDA a publié récemment sur son site internet un appel à commentaires pour le projet de la «Méthode de gestion pour la distribution en ligne des denrées alimentaires». Ce texte précise qu'il est obligatoire pour les exploitants d'acquiescer le permis de distribution des denrées alimentaires ou de s'enregistrer afin de pouvoir distribuer des produits alimentaires en ligne. De plus, les plateformes supporteront la responsabilité dans l'hypothèse où elles ne peuvent pas fournir les informations précises sur les distributeurs mis en avant sur leurs sites.

Selon les analyses des experts, l'application de cette législation n'aura pas d'impact sur le coût de revient de la distribution des produits alimentaires car l'obtention d'un permis de distribution n'est obligatoire que pour certains produits spéciaux (produits laitiers, aliments à hauts risques, aliments préemballés etc.). Pour certains produits tels que les produits agricoles frais et crus, un simple enregistrement auprès de l'autorité compétente suffit.

La méthode précise également que la CFDA sera compétente en matière d'inspection des produits alimentaires locaux distribués en ligne et développera un système d'inspection unique en Chine.

Thématique : Sécurité sanitaire – Vente en ligne des denrées alimentaires

Date : le 9 octobre 2015

Source : [http://news.xinhuanet.com/politics/2015-10/09/c\\_128299606.htm](http://news.xinhuanet.com/politics/2015-10/09/c_128299606.htm)

#### **Les foins de blé australiens pourraient être autorisés à l'exportation en Chine fin 2015** – *Nouveau choix d'alimentation animale pour les élevages bovins chinois*

Suite à l'importation de foins d'avoine australiens en Chine, les foins de blé australiens commencent à attirer l'attention du secteur bovin chinois grâce à leurs qualités nutritionnelles élevées et leur bon rapport qualité prix.

Récemment, un journaliste de « Holstein Magazine » a appris, lors d'un interview sur Monsieur WANG Song Directeur Général de Shanghai Yanhua Biotechnology Co., Ltd., que la société a déposé une demande auprès de l'AQSIQ pour obtenir une autorisation d'importation de foins de blé et d'orge australiens en Chine, afin de compléter les sources d'approvisionnement pour l'élevage chinois. Si tout fonctionne bien, les foins de blé australiens pourraient avoir accès au marché chinois fin 2015. Selon Monsieur Wang, actuellement, les foins de blé sont très populaires auprès des éleveurs de vaches laitières du Japon, de la Corée du Sud et de Taiwan.

Thématique : Alimentation animale – Céréales

Date : le 10 octobre 2015

Source : [http://www.hesitan.com/nnyw\\_gjny/2015-10-10/161987.shtml](http://www.hesitan.com/nnyw_gjny/2015-10-10/161987.shtml) (site internet de la revue « Holstein Farmer »)

#### **Quantité inférieure à celle déclarée dans l'importation des vins en vrac** – *Rappel du CIQ de Penglai sur des mesures à prendre*

Depuis ces dernières années, l'importation de vins, notamment de vins en vrac, a connu une croissance significative. Selon les statistiques, au cours du premier semestre de 2015, parmi les 75 lots de vins importés au port de Penglai dans la province du Shandong, 66 lots concernaient des vins en vrac. Cette augmentation des importations de vins en vrac importés a engendré un accroissement des cas de quantité réelle inférieure à celle déclarée. Depuis 2014, 5 lots de vins en vrac importés ont été identifiés au port de Penglai, pour des différences constatées entre les quantités réellement livrées inférieures à celles qui avait été déclarées. Les raisons principales pourraient être causées par : 1) la qualité des emballages 2) les tentatives de fraude des fournisseurs étrangers.

Le CIQ de Penglai rappelle que : 1) les services d'inspection et de la quarantaine doivent renforcer la coopération avec les services de la douane, afin d'augmenter l'efficacité des contrôles sur la qualité et la quantité des marchandises ; 2) il est nécessaire d'établir une liste noire des fournisseurs pour lesquels des problèmes de ce type ont été soulevés 3) les importateurs doivent porter, dans leurs contrats d'achat, des précisions sur la vérification de la quantité et sur les mesures de compensations en cas de problème.

Thématique : Vin – Importation en vrac  
Date : le 12 octobre 2015  
Source : <http://www.cqn.com.cn/news/zggmsb/diliu/1083458.html>  
(site internet du journal « China Inspection and Quarantine Times »)

## ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

### **Yili coopère avec l'Université de Cornell pour développer des fromages adaptés aux consommateurs chinois**

*– Inauguration de la création de “Sino-U.S. Wisdom Valley” en présence du Président chinois*

La “Sino-U.S. Wisdom Valley” a été inaugurée le 23 septembre à Seattle, à l'occasion de la visite présidentielle aux Etats-Unis du Président chinois, Xi Jinping. Initié par Yili, le groupe laitier chinois le plus important, le projet inclut plusieurs universités et instituts américains y compris l'Université de Cornell. Les objectifs de la création d'un tel partenariat comprennent : la recherche et le développement de produits innovants, l'étude et la recherche sur des sujets techniques agricoles, la formation etc.

Lors d'un interview, Monsieur Pan Gang, le président du groupe Yili, a expliqué que la Chine et les Etats-Unis ont un fort potentiel dans la coopération du secteur agricole et agroalimentaire. Actuellement, Yili collabore avec l'Université Cornell pour le développement d'un fromage innovant, adapté au goût des consommateurs chinois, qui puisse être conservé à température ambiante. Ces dernières années, Yili a successivement établi des partenariats avec plusieurs universités étrangères y compris l'Université de Wageningen (Pays-bas), UC Davis (Etats-Unis), etc.

Thématique : Produits laitiers – Coopération internationale

Date : le 25 septembre 2015

Source : <http://news.163.com/15/0929/12/B4M9348R00014AEE.html>  
[http://paper.ce.cn/jrb/html/2015-09/25/content\\_264136.htm](http://paper.ce.cn/jrb/html/2015-09/25/content_264136.htm)

### **Mars ouvre un centre international de recherche pour la sécurité sanitaire à Pékin – Il s'agit du premier établissement entièrement dédié à la formation et à la recherche en la matière**

Fin septembre, le groupe Mars a annoncé l'ouverture d'un centre de recherche sur la sécurité à Huairou, au nord de Pékin. Il s'agit du premier établissement dans le monde entièrement dédié à la formation et à la recherche en matière de sécurité sanitaire. Le centre, qui a ouvert le 24 septembre, a nécessité un investissement de 150 millions de dollars. Il a pour objectif d'améliorer les normes internationales relatives à la sécurité des aliments, et de lutter contre la malnutrition et le gaspillage alimentaire. L'approche de Mars se veut collaborative et impliquera plus de 60 partenaires de la multinationale.

Thématique : Mars – Sécurité sanitaire

Date : le 30 septembre 2015

Source : [http://www.wokeji.com/jbsj/qb/201509/t20150930\\_1745123.shtml](http://www.wokeji.com/jbsj/qb/201509/t20150930_1745123.shtml)

### **Bright Food acquiert l'enseigne espagnole Miquel Alimentació – C'est la plus grosse acquisition de la Chine dans l'agroalimentaire espagnol cette année**

Le 30 septembre, le groupe Bright Food a annoncé l'acquisition de 72% du capital de Miquel Alimentació, le deuxième distributeur alimentaire d'Espagne, pour 110 millions d'euros. C'est la plus grande acquisition de l'industrie agroalimentaire chinoise en Espagne cette année, et c'est aussi la première fois que la Chine s'immisce dans la grande distribution ibérique. Bright Food s'intéresse fortement à l'Europe pour mettre en place sa stratégie d'acquisitions et d'internationalisation.

Thématique : Acquisition – Distribution

Date : le 1<sup>er</sup> octobre 2015

Source : [http://news.xinhuanet.com/world/2015-10/01/c\\_1116729739.htm](http://news.xinhuanet.com/world/2015-10/01/c_1116729739.htm)

### Les importations de rhum en forte expansion en Chine

Au premier semestre 2015, les importations chinoises de rhum ont été multipliées quasiment par 8 en volume et par 4 en valeur, par rapport au premier semestre 2014. Elles représentent aujourd'hui plus d'1,2 million de litres, soit environ 3,4 millions de dollars. La hausse est donc en partie due à une baisse sensible des prix, 2,9 dollars le litre actuellement, représentant une baisse de 14% par rapport à l'année dernière. En Chine, le rhum compte aujourd'hui parmi les spiritueux ayant la plus forte croissance, et semble donc avoir de belles perspectives.

Thématique : Boissons alcoolisées – Rhum

Date de parution : le 10 octobre 2015

Source : [http://news.xinhuanet.com/food/2015-10/10/c\\_128303120.htm](http://news.xinhuanet.com/food/2015-10/10/c_128303120.htm)

### COFCO veut devenir l'un des premiers acteurs mondiaux du commerce des vins – Le groupe public mise sur une stratégie d'acquisitions et d'extension de ses réseaux de distribution

La filiale vins et spiritueux de COFCO a de l'ambition et elle le fait savoir. Pour devenir l'un des plus gros acteurs mondiaux du commerce de vins, COFCO cherche à développer son réseau de distribution, encore trop restreint. L'entreprise étatique est donc en train de s'allier avec des distributeurs de vins importés, sélectionnés pour leur professionnalisme et leur portefeuille de vins renommés. Les distributeurs d'alcools blancs chinois sont aussi sollicités, car les deux réseaux sont jugés complémentaires.

COFCO importe plus de 400 références de vins et s'est également positionné sur le marché de la bière, avec 5 références, alors que celui-ci a connu une croissance de plus de 60% sur les 3 dernières années. Dans le même temps, COFCO poursuit une stratégie agressive d'acquisition de domaines dans 12 pays cibles, dont la France, l'Espagne, l'Australie et les États-Unis.

Thématique : Boissons alcoolisées - Vin

Date : le 10 octobre 2015

Source : <http://www.wines-info.com/html/2015/10/3-62983.html>

### China Resources revend ses droits d'action de Wal-Mart – Période difficile pour les acteurs de la grande distribution en Chine

Le groupe d'Etat China Resources souhaite revendre ses participations au capital de 21 magasins Wal-Mart chinois, représentant environ 35% du capital de ces magasins. Le groupe espère revendre ses parts au prix d'achat, soit 3,3 milliards de CNY au total. L'offre comprend des actions allant de 1 CNY (pour 9 Wal-Mart des provinces de Guangdong, Hunan, Henan, Hubei, Anhui, Hebei, Chongqing, Shenyang et Jiangxi) à 2,6 milliards de CNY. Comme la plupart des acteurs de la grande distribution en Chine, le groupe Wal-Mart traverse une passe difficile, les ventes ayant nettement reculé ces dernières années.

Thématique : Grande distribution

Date de parution : le 12 octobre 2015

Source : [http://news.xinhuanet.com/food/2015-10/12/c\\_128307643.htm](http://news.xinhuanet.com/food/2015-10/12/c_128307643.htm)

## ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
CFDA	China Food and Drug Administration
CIQ	China Inspection and Quarantine Bureau
CNY	Chinese Yuan (devise chinoise)
COFCO	China National Cereals, Oils and Foodstuffs Corporation
NHFPC	National Health and Family Planning Commission
QS	Abréviation de "Qiyeshipin Shengchanxuke" (Permis de production alimentaire)

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [pekin@businessfrance.fr](mailto:pekin@businessfrance.fr)

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [reglementaire-agro@businessfrance.fr](mailto:reglementaire-agro@businessfrance.fr)

**Rédacteurs :** Gao Xing – Prospectrice agrotech bureau de Shenzhen  
Ying LI – Chargée de développement - réglementaire  
Laure Elsaesser - Conseiller export agrotech bureau de Pékin  
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin  
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

**Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer**

© 2015 – Business France

© 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

**Clause de non-responsabilité**

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.